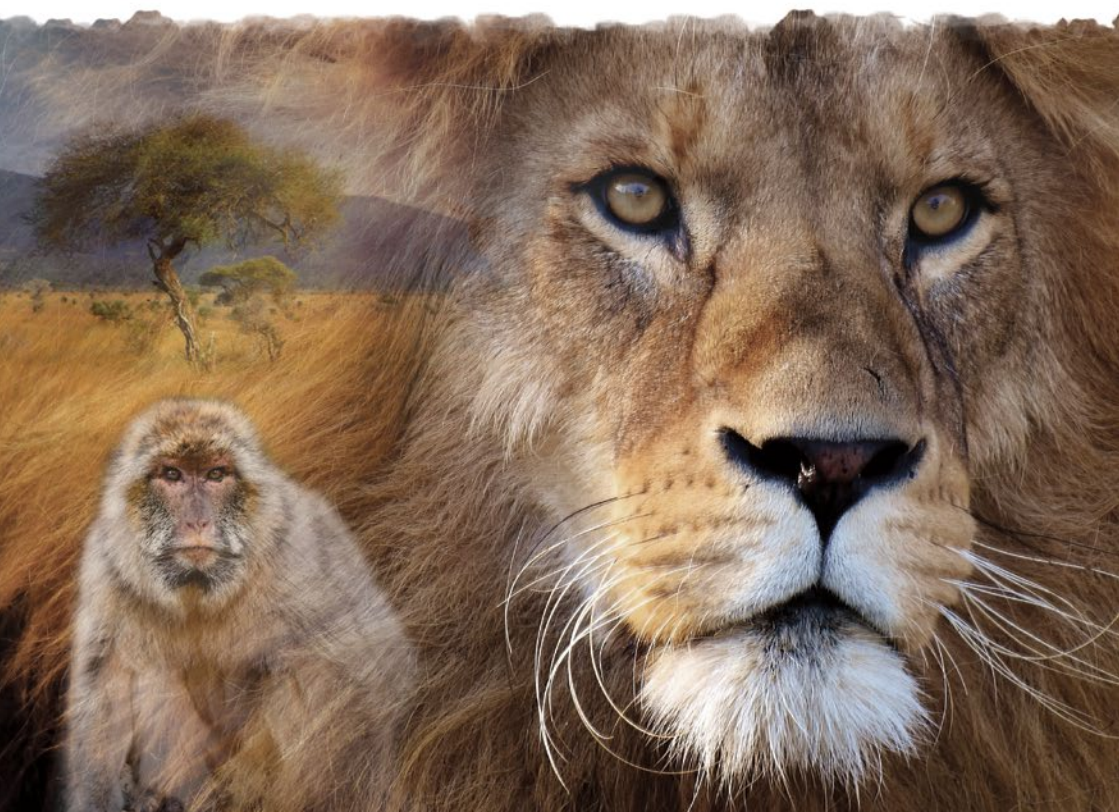




# REFUGE POUR ANIMAUX SAUVAGES

SAISIS OU ABANDONNÉS



DOSSIER DE PRÉSENTATION





**NOUS RECUEILLONS LES ANIMAUX,**  
*NOUS LES SOIGNONS, LES SOCIABILISONS*  
*ET LEUR OFFRONS DE MEILLEURES*  
*CONDITIONS DE VIE.*

---

# SOMMAIRE


- P. 4** LOCALISATION DE L'ASSOCIATION
- P. 5** LA CRÉATION
- P. 6** LE RÔLE DE L'ASSOCIATION
- P. 7** LES MISSIONS ANNEXES
- P. 8** LE FONCTIONNEMENT
- P. 9** LES ANIMAUX RECUEILLIS
- P. 10** LES STRUCTURES
- P. 11** LE PLACEMENT DES ANIMAUX
- P. 12** PEUT-ON RELÂCHER LES ANIMAUX ?
- P. 13** QUELQUES ACTIONS PHARES



# LOCALISATION DE L'ASSOCIATION

Les locaux de l'association sont situés à proximité de l'**Espace Zoologique de Saint-Martin-la-Plaine**, en Rhône-Alpes Auvergne, dans la Loire.

L'association n'est pas ouverte au public.



Saint-Étienne • Lyon



SAINT-MARTIN-LA-PLAINE (42800)

Saint-Étienne •





# LA CRÉATION

Le 9 juin 2007, l'**hippopotame Tonga** est saisi par les autorités. Il appartient depuis 7 ans à un cirque itinérant ne possédant pas les autorisations nécessaires pour s'en occuper. L'animal est mal soigné : une dent lui a percé la lèvre supérieure sans qu'il n'ait jamais bénéficié de soins adéquats. L'Espace Zoologique de Saint-Martin-la-Plaine accepte alors de s'occuper de l'animal à titre provisoire, en attendant de lui trouver un lieu d'accueil.



Suite à cette mobilisation, l'Espace Zoologique de Saint-Martin-la-Plaine a décidé de s'engager davantage en faveur des animaux exotiques en détresse saisis ou abandonnés en France en créant l'association Tonga Terre d'Accueil pour leur venir en aide.

Trois mois plus tard, la **Fondation Brigitte Bardot** réunit les fonds nécessaires et accomplit les démarches administratives pour que Tonga soit envoyé à Sanwild, une réserve d'**Afrique du Sud**.

Depuis, l'animal a retrouvé un autre de ses congénères, Aldo, qui provient également d'une saisie en France et tous deux évoluent en toute liberté dans l'immense réserve africaine de 6000 hectares, en compagnie d'éléphants, girafes, buffles et de bien d'autres espèces encore.



# LE RÔLE DE L'ASSOCIATION

L'association recueille les animaux sauvages saisis par les autorités ou abandonnés sur le territoire français.

## POURQUOI RECUEILLIR LES ANIMAUX ?

La possession d'un animal sauvage étant interdite par la loi, les autorités se trouvent confrontées aux saisies d'animaux sauvages. Ces saisies peuvent être motivées par plusieurs motifs comme : détention illégale, mauvaises conditions de détention ou mauvais traitements.

Or l'Etat ne dispose pas de structure d'accueil pour la faune sauvage saisie. Si aucun établissement spécialisé n'est en capacité d'accueillir les animaux qui sont saisis afin de faire respecter la loi et ainsi lutter contre le trafic d'espèces, ces animaux risquent soit de rester dans des conditions non adaptées soit, en dernier recours, d'être euthanasiés.

**L'association Tonga Terre d'Accueil a été créée pour proposer une solution à ces animaux.**



## QUE DIT LA LOI ?





La Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) régit le commerce international des espèces pour s'assurer de leur survie. **En France, les personnes qui détiennent ou transportent des spécimens d'espèces protégées par la CITES et par la réglementation communautaire doivent être en mesure de justifier à tout moment de la régularité de cette détention.**





# LES MISSIONS ANNEXES

Tonga Terre d'Accueil remplit une mission impactant :

-  Le respect du **bien-être animal** puisque les animaux bénéficient d'un hébergement de qualité auprès de professionnels de la faune sauvage qui mettent tout en oeuvre pour répondre à leurs besoins.
-  La **conservation de la biodiversité** puisque l'existence d'une telle structure d'accueil renforce la **lutte contre le trafic des espèces animales** en mettant à disposition des autorités un placement autorisé pour les animaux détenus illégalement qui sont saisis dans le but de faire appliquer la réglementation.
-  La **santé publique** puisque les animaux saisis sont généralement d'origine inconnue avec un statut sanitaire incertain (et peuvent donc être vecteurs de maladies).
-  Et l'**éducation** des citoyens à la problématique des nouveaux animaux de compagnie (NACs) et du trafic animal.



# LE FONCTIONNEMENT

Tonga Terre d'Accueil étant une association, les financements proviennent de dons et de legs de particuliers mais aussi de soutiens émanant d'associations de défense animale comme la **Fondation Brigitte Bardot**, la **Fondation 30 Millions d'Amis**, la **SPA**, **One Voice**, etc. Notre association est reconnue d'**intérêt général**. En 2008, le Conseil Général de la Loire a financé la construction d'un bâtiment.

## L'ESPACE ZOOLOGIQUE

L'Espace Zoologique est le sponsor principal car il couvre une grande partie des frais générés par l'association.

Les soigneurs-animaliers et le vétérinaire qui s'occupent des animaux sont employés par l'Espace Zoologique qui a signé une convention de mise à disposition de personnel avec l'association.

Nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les autorités qui peuvent être confrontées à une saisie d'animaux sauvages : DD(CS)PP, OFB, OCLAESP, Police, Gendarmerie, Douane.

Nous collaborons également avec de nombreux organismes de défense animale.







# LES ANIMAUX RECUEILLIS

L'association est dédiée à l'**accueil de primates, de félins et de canidés sauvages** car ce sont des familles qui font très fréquemment l'objet de saisies ou d'abandons et qu'il est extrêmement difficile de trouver des structures d'accueil. Les oiseaux et les reptiles sont plus facilement plaçables en parcs zoologiques.



## L'ORIGINE DES ANIMAUX

**Les primates proviennent d'abandons ou de saisies de particuliers** qui ne détiennent pas les autorisations nécessaires pour la possession de ces animaux.

Nous accueillons également des primates de laboratoires à réhabiliter à la suite d'expérimentation.

**Les félins sont issus en grande majorité de cirques.** Ces établissements nous contactent directement pour nous confier leurs animaux avec lesquels ils ne travaillent plus ou font l'objet de saisies car ils ne possèdent pas les autorisations nécessaires. Certains félins proviennent aussi de particuliers suite à des saisies par les autorités.

*Une nouvelle mode, liée à l'exhibition de la vie privée des gens sur les réseaux sociaux, est la **détention de bébés lions ou tigres**. Ce fut particulièrement le cas en hiver 2018-2019 avec 5 saisies chez des particuliers en 4 mois seulement. Il faut savoir que la détention de ce type d'animaux par des particuliers ne répond pas à leurs besoins et n'est donc pas adapté à leur bien-être. De plus, les félins, comme les primates, deviennent des animaux dangereux à l'âge adulte.*





# LES STRUCTURES

L'association s'est définie comme étant une **structure d'accueil temporaire**. Nous avons préféré multiplier le nombre de places d'accueil pour pouvoir offrir aux autorités des solutions aux placements d'animaux sauvages quand elles y sont confrontées.

Nous offrons ainsi des conditions de vie décentes aux animaux sauvés même si les enclos ne sont pas aussi grands que l'on pourrait souhaiter.

## LES BÂTIMENTS DE L'ASSOCIATION

Nous avons la place d'accueillir jusqu'à 70 primates et 40 félins.

Nous avons un **bâtiment de quarantaine** pour les primates. **Trois bâtiments** avec intérieurs et extérieurs adaptés aux groupes de primates et aux félins. Un **cinquième bâtiment** construit en 2020 possède des enclos de taille plus importante pour répondre à la problématique d'hébergement de certains félins qui ne trouvent pas facilement de placement et qui demeurent plus longtemps à Tonga Terre d'Accueil (animaux vieux, animaux handicapés...).







## LE PLACEMENT DES ANIMAUX

Après avoir sociabilisé les animaux et formé des groupes ou des couples, nous cherchons à les replacer dans des **parcs zoologiques** qui disposent d'espaces satisfaisants et des autorisations nécessaires pour accueillir ces animaux, ou dans des **sanctuaires** ailleurs dans le monde.

### PRÈS DE 400 ANIMAUX SAUVÉS



Depuis sa création, l'association a sauvé une quarantaine de félins, des renards roux, des hyènes rayées, des dingos, et plus de 300 primates.

Certains parcs zoologiques se sont adressés à nous parce qu'ils avaient un enclos vide. D'autres en ont construit spécialement un pour accueillir un groupe d'animaux que nous avons secouru.

En plus des placements en zoos, quelques transferts ont pu se faire dans des réserves en Afrique du Sud avec l'aide d'ONG de protection animale.



# PEUT-ON RELÂCHER LES ANIMAUX ?

Nous souhaiterions tous voir ces animaux au passé difficile découvrir le milieu naturel de leur espèce, mais les relâchés d'animaux sont très complexes.

## L'ÉTAT DE L'ANIMAL

Les animaux saisis sont malheureusement souvent des animaux présentant des états physique et psychologique dégradés. Ainsi, leur état de santé ne leur permet pas toujours de retrouver un comportement approprié. Certains devront même recevoir des soins adaptés tout au long de leur vie.

## SÉCURITÉ DE SON ENVIRONNEMENT ET DES POPULATIONS HUMAINES

Les animaux saisis peuvent avoir différentes origines. Ils peuvent soit avoir été prélevés illégalement dans la nature, soit être nés hors de leur milieu naturel et être détenus dans de mauvaises conditions et/ou sans autorisation.

Si l'individu a été prélevé dans son milieu naturel, il faut être en mesure de retrouver sa localisation d'origine. De plus, le renvoi de l'animal dans son pays d'origine ne peut se faire que s'il existe un milieu sécurisé et protégé afin que l'animal ne retombe pas dans le circuit du trafic.

Le lâcher d'un animal fortement imprégné dans la nature peut exposer l'animal mais aussi, suivant les espèces, les populations humaines locales à des dangers et se poserait donc une question de sécurité.



# QUELQUES ACTIONS PHARES



Arrivée d'Ena en Afrique.



Ena, cinq mois après.



Photos : [www.lionrescue.org.za](http://www.lionrescue.org.za)



## Mars 2010 : UNE PETITE LIONNE

En début d'année 2010, une petite lionne de 2 mois, appelée Ena, est saisie par les autorités dans un cirque qui la détenait dans de mauvaises conditions : elle était cachée dans une boîte en bois au fond d'une remorque.

Elle a pu être sauvée grâce à l'implication de la **Fondation Assistance Aux Animaux** et de la **Fondation Brigitte Bardot**. Elle est arrivée à Saint-Martin-la-Plaine très craintive.

En juin 2010, Ena décolle pour l'Afrique du Sud afin de rejoindre un sanctuaire du **Drakenstein Lion Park**, situé au Sud-Ouest du pays, près du Cap.

Elle a été présentée à un jeune mâle avec qui elle s'entend très bien.

# QUELQUES ACTIONS PHARES



Sara dans sa cage, au Liban.



Sara dans nos locaux



Taz, à l'Espace Zoologique.

## Janvier 2013 : DEUX HYÈNES RAYÉES

Durant l'année 2012, l'association libanaise **Animals Lebanon** vient en aide à deux Hyènes rayées (*Hyena hyena*, classée 'Quasi Menacée par l'IUCN), Rita et Sara.

Durant les 5 premières années de sa vie, Sara était maintenue par un particulier dans une cage tellement étroite qu'elle pouvait à peine se tourner. Elle servait de distraction lors de soirées organisées par son propriétaire. Son frère qui était dans la cage du dessous n'a hélas pas survécu avant l'arrivée de l'association, dont le combat juridique a été très long et difficile. Au Liban, les Hyènes rayées sont persécutées à cause d'une mauvaise réputation.

L'association libanaise nous a alors sollicité pour recueillir ces deux hyènes. En janvier 2013, Rita et Sara arrivent dans nos locaux très apeurées. Elles seront petit à petit plus confiantes et seront présentées à un mâle, Taz, venu d'un parc zoologique.

Le trio sera ensuite placé au sein d'un enclos de l'**Espace Zoologique** en 2015. Elles découvrent alors un espace tel qu'elles n'en ont jamais connu avant.



# QUELQUES ACTIONS PHARES

## Octobre 2015 : NEUF MACAQUES CRABIERs

Nous avons été sollicités le 14 octobre 2015 pour recueillir neuf Macaques crabiers (*Macaca fascicularis*, classé Vulnérable par l'IUCN) : 8 femelles et 1 mâle en provenance d'un laboratoire de recherche.

Après une période de soins et de réhabilitations préalables, un placement s'offre à ces primates en juillet 2018. Le **Zoo de la Barben** a décidé de faire une belle action en créant un enclos dans son parc pour accueillir ces animaux.

Ils vivent aujourd'hui dans un bel espace.





# QUELQUES ACTIONS PHARES



*Les tigres à leur découverte.*



*Dans les locaux d'Animals Lebanon.*



*À l'Espace Zoologique en 2018.*

## *Juillet 2017 : TROIS TIGRES*

Ces jeunes félins ont été pris en charge, au Liban, en mars 2017 par une association libanaise de défense animale, **Animals Lebanon**, après avoir été découverts dans une caisse en bois inadaptée à l'aéroport de Beyrouth, très affaiblis et rongés par les vers. Ils provenaient d'un zoo ukrainien qui les avait vendus à un trafiquant libanais.

Durant des mois, **Animals Lebanon** s'est battue pour obtenir l'accord du gouvernement libanais pour que l'ancien propriétaire soit désaisi des animaux et pour pouvoir transférer ces tigres en France dans notre centre. Ils ont aussi soigné les tigres qui étaient dans un état de santé critique.

Le jour de leur départ pour la France, les tigres ont été escortés par la police et l'armée jusque dans l'avion afin de les protéger du trafiquant qui voulait les récupérer. Ils sont arrivés le 11 juillet 2017 dans notre sanctuaire.

Après 6 mois dans les locaux de l'association, **May, Antoun et Tanya ont été placés au sein de l'Espace Zoologique.**

# QUELQUES ACTIONS PHARES



*Les lionceaux à leur arrivée.*



*Dix mois après.*



*En Afrique du Sud.*

## Hiver 2018-2019 : QUATRE LIONCEAUX

**Une petite lionne de 3 semaines** qui a été récupérée dans un garage à Marseille est arrivée chez nous le 25 octobre 2018. Elle est beaucoup trop jeune pour être enlevée à sa mère, son état physique est très inquiétant : ulcères aux yeux, ventre gonflé et pelage clairsemé. Le même jour, **un lionceau de 2 mois** est saisi dans un appartement en banlieue parisienne. Le 14 novembre 2018, **un troisième lionceau** est découvert dans une voiture de luxe sur les Champs-Élysées. Le 14 janvier 2019, **une lionne de 2 à 3 mois** nous est confiée dans un état de santé très dégradé.

Les quatre lionceaux ont été réunis quelques semaines après leurs arrivées. Cela leur a permis de grandir, de se socialiser et de s'amuser ensemble.

En octobre 2019, les lionceaux ont quitté nos locaux pour partir en Afrique du Sud. Ils ont rejoint un sanctuaire de l'ONG **Born Free** grâce au soutien de la **Fondation 30 Millions d'Amis**. Ils vivent aujourd'hui dans un grand espace protégé, loin des conditions de vie de leur naissance. Ils sont nourris et soignés par le personnel du sanctuaire.



# QUELQUES ACTIONS PHARES



Jun - Juillet 2020 : JON ET LES LIONNES

Le 5 juin 2020, un **lion famélique** nous a été confié par l'association **One Voice** suite à une saisie des autorités dans un cirque. Les images sont alors difficilement supportables : Jon est un lion de 10 à 15 ans pesant 116 kg, soit presque moitié moins que ce que doit peser un lion de son âge. Son pelage est très abîmé avec de nombreuses zones dépilées. Il porte de nombreuses blessures sur le corps avec des marques anciennes comme récentes, notamment sur sa queue qui présente plusieurs plaies à vif dont certaines sont très profondes. L'état de sa dentition est très dégradé et il ne possède plus de croc. Jon n'a plus de griffe non plus.

Le 7 juillet 2020, les **quatre lionnes** qui vivaient avec Jon dans le même cirque ont été saisies par les autorités grâce à l'implication de One Voice. C'est la première fois qu'une saisie a lieu en France pour des motifs de mauvais traitements. Outre la maigreur et les plaies diverses sur le corps, certaines lionnes ont de graves problèmes de locomotion.

Avec des soins et une alimentation adaptés, tous les félins ont repris du poids et une meilleure santé.



Jon à son arrivée.



Les lionnes à leur arrivée.





Jon, cinq mois après.





# SOUTENEZ L'ASSOCIATION !

Tonga Terre d'Accueil dépend de vos dons pour fonctionner ! **En tant qu'association déclarée d'intérêt général :**

-  **Les particuliers** peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de leur revenu imposable.
-  **Les entreprises** peuvent également bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés à hauteur de 60% du montant de leurs dons dans la limite de 5%. (5 pour mille) de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise.

**Pour faire un don, rendez-vous sur :**  
[www.association-tonga.com/nous-soutenir](http://www.association-tonga.com/nous-soutenir)





**WWW.ASSOCIATION-TONGA.COM**

Association Tonga Terre d'Accueil  
Espace Zoologique  
42800 Saint Martin la Plaine



Tel : 04 77 75 18 68

Mail : asso.tonga@orange.fr